

-5-

REPRISE DE LA SEANCE

(La séance est ouverte à 18h58)

IV- MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU SECTEUR INFORMEL

-1-

MEMBRE DU GOUVERNEMENT PRESENT

Est au banc du Gouvernement :

- Monsieur Alioune SARR, Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Secteur Informel.

-2-

OUVERTURE DE LA SEANCE

MADAME LA PRESIDENTE

L'ordre du jour appelle la question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Mamadou DIOP et relative aux importantes quantités d'oignon local qui pourrissent à l'intérieur du pays suite à l'invasion de l'oignon importé.

Mon cher Collègue, vous avez la parole pour donner lecture de votre question et vous disposez de trois (03) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame le Président.

Madame le Président,
Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les Collaborateurs du Ministre,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, la presse nationale a relaté récemment la situation grave qui règne dans la filière oignon. La présente campagne de commercialisation de l'oignon local était partie pour être un échec pour les producteurs avec des milliers de tonnes d'oignon invendus suite à l'invasion du marché par l'oignon importé.

Nous savons que, depuis plusieurs années déjà, le principe de protection de la filière avait été rigoureusement appliqué par l'Etat, ce qui a permis de multiplier par quatre la production locale, la faisant passer de 70.000 tonnes au milieu dans les années 2000 à 250.000 tonnes, j'avais dit ; mais le Président Diamyody BA, Président de l'Association nationale des producteurs de la filière oignon local parle de 260.000 tonnes qui ont été produites cette année. Et le Président BA, ajoute : « nous avons perdu la moitié de cette production à cause de l'ouverture du marché local aux produits étrangers ».

La question que nous posons au Gouvernement est celle de savoir d'où provient cette situation ? Lorsque l'on sait que tous les outils et moyens d'estimation, d'évaluation, de projection et d'anticipation existent pour permettre aux autorités de déclencher, en temps opportun, l'arrêt des importations d'oignons et ainsi sauvegarder les intérêts des producteurs locaux. Notre mission étant de contrôler l'action du Gouvernement, je voudrais savoir également, quelles sont les dispositions, Monsieur le Ministre, que vous avez prises pour que désormais de pareilles situations ne puissent plus se reproduire. Ce qui serait, bien entendu, fatal à une filière qui nous procure aujourd'hui beaucoup de satisfactions en dépit des contraintes auxquelles elle reste confrontée.

Je vous remercie, Madame le Président.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, cher Collègue.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour quinze (15) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames, Messieurs les membres du Bureau,
Mesdames, Messieurs les Présidents de Commissions,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le privilège, au nom du Gouvernement, de me retrouver avec vous cet après-midi du mardi 4 juin 2013, pour satisfaire à un des mécanismes importants de notre système démocratique : la question orale. Aussi voudrais-je à l'entame de mes propos, saisir cette formidable opportunité que me procure cette première rencontre avec votre auguste Institution pour vous exprimer Honorables députés, représentants du peuple, ma grande fierté, mais aussi ma disponibilité à

instaurer un dialogue permanent et sincère entre l'Assemblée nationale et mon département ministériel.

Pour ce faire, j'entends humblement profiter de votre grande connaissance et de votre expérience des questions de commerce, d'industrie et du secteur informel, mais aussi et surtout, de vos impressions et suggestions sur les politiques mises en œuvre par le Gouvernement, sous la conduite du Premier Ministre, Monsieur Abdoul MBAYE et suivant les orientations définies par Monsieur le Président de la République Macky SALL, afin de contribuer, de manière efficace, au processus de construction nationale.

Je voudrais également remercier chaleureusement l'Honorable député Mamadou DIOP, qui, par la question orale qu'il a posée, m'offre ainsi l'opportunité de m'exprimer sur une question aussi importante que le développement de la filière oignon au Sénégal, devant la Représentation nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables députés, avec votre permission, je voudrais faire un rappel succinct du contexte de la filière oignon, avant de revenir sur les mesures que le Gouvernement a prises, comme l'a demandé l'honorable Député Mamadou DIOP, et terminer par l'analyse de leur impact à court et moyen termes. Parce que, oui ! Des mesures ont été prises et les impacts sont aujourd'hui visibles sur le terrain.

Monsieur le Président, Honorables députés, la filière oignon est avec la filière tomate, l'une des filières les plus prometteuses du Sénégal. Selon la Direction de l'horticulture, la production d'oignons est passée de moins de cinq cents (500) tonnes avant 1994 à quarante mille (40 000) tonnes en 2002, avant d'atteindre les deux cent trente-cinq mille (235 000) tonnes en 2010, avec un chiffre d'affaires de trente-cinq (35) milliards au cours de la campagne 2010-2011. Cette année, les estimations annoncent deux cent cinquante mille (250 000) tonnes. Les prix au producteur ont été doublés et les prix à la consommation ont été contenus.

Parmi les cultures maraîchères, l'oignon occupe le premier rang, avec des superficies emblavées de plus de cinq mille (5000) hectares. Et, en termes de consommation, l'oignon occupe 20% des dépenses en légumes des ménages selon l'ADPS sur une étude de 2004. Essentiellement cultivé dans la zone des Niayes qui est le premier pôle de production, l'oignon est également cultivé dans la vallée du fleuve Sénégal qui est un pôle de production en plein développement. Mais, en dépit de ces performances, au cours de chaque campagne, c'est

plusieurs dizaines de milliers de tonnes qui sont perdues : cent mille (100 000) tonnes perdues par an, ces dernières années, soit l'équivalent de seize milliards cinq cents millions (16 500 000 000) francs CFA qui sont perdus. Donc, les pertes d'oignons ne datent pas de cette année. Depuis 2003, il y a eu effectivement beaucoup de pertes post-récoltes, j'y reviendrai tout à l'heure, quand nous allons analyser ensemble l'évolution de ces cycles, de la production et des pertes cumulées.

Les raisons sont doubles :

- la première raison de ces pertes, ce sont les méthodes de culture pratiquées, qui ne permettent pas de produire un oignon de qualité dans les deux grandes zones de production que sont la vallée du fleuve Sénégal et la zone des Niayes ;
- la deuxième raison essentielle, c'est que les producteurs n'utilisent pas les infrastructures de stockage et de conservation mises en place par l'Etat.

Les conséquences sont triples :

- la première conséquence, c'est que le marché local ne peut pas absorber les deux cent trente mille (230 000) tonnes, voire deux cent cinquante mille (250 000) tonnes d'oignons qui sont produites durant la période qui va du mois de février au mois d'août. Donc, sur ces sept (7) mois, la consommation nationale ne peut pas absorber les deux cent trente mille (230 000) tonnes ; ça, c'est la première conséquence. Puisque le produit ayant des problèmes de conservation, n'étant pas conservé et étant produit dans une période bien précise, de février en août, la consommation nationale n'arrive pas à absorber la totalité de la production ;
- la deuxième conséquence, naturellement, c'est une partie importante de l'investissement des producteurs qui est perdue et cela je le répète depuis plusieurs années ;
- la troisième conséquence, c'est que, dès le mois de septembre, puisque la production, je le rappelle, elle est là de février à septembre, à partir du mois de septembre, tous les ans, le Sénégal engage des importations d'oignons sur le marché, soit pratiquement cent vingt mille (120 000) tonnes par an depuis 2003.

Je peux simplement vous donner ici, si vous le permettez, Madame la Présidente, quelques indications de ces importations selon les chiffres fournis par la douane : en 2006, quatre-vingt-neuf mille (89 000) tonnes d'oignons ont été importées ; en 2007, quatre-vingt-quinze mille (95 000) tonnes d'oignons ont été importées ; en 2011, cent trente-trois mille

(133 000) tonnes ont été importées. Je reviendrai sur 2011 puisque c'est l'année où il y a eu le plus d'importation d'oignons au Sénégal.

Donc, quand nous parlons d'invasion, il faut quand même préciser que ce n'est pas l'année où il y a eu le plus d'importations d'oignons au Sénégal. En 2012, cent vingt-trois mille (123 000) tonnes d'oignons importés, donc, l'importation n'est pas un phénomène nouveau. Ces trois conséquences que j'ai rappelées tout à l'heure : la non-capacité du marché local d'absorber toute la production sur une période de sept (7) mois, une perte importante de la production des investissements des producteurs, mais également l'importation, qui est systématiquement engagée à partir du mois de septembre. Au total, l'économie sénégalaise perd, chaque année, avec la filière oignon, près de quarante et un (41) milliard de francs du fait de l'effet cumulé des pertes post-récoltes que j'ai annoncées tout à l'heure et naturellement des importations d'oignons.

Effectivement, comme l'a dit l'Honorable député Mamadou DIOP, ces performances de la production d'oignons étaient rendues possibles grâce au système de gel des importations qui a été organisé depuis un certain temps. Ce système consiste en quoi ? L'Agence de Régulation des Marchés (l'ARM), en concertation avec l'interprofession - et il est important également de le savoir, c'est l'interprofession, c'est-à-dire tous les acteurs de la filière avec l'Etat - qui organise la période de gel. Ce système permet justement de protéger la production locale, et cela permet d'avoir des résultats extrêmement intéressants.

Madame la Présidente,
Honorables députés,

Permettez-moi de m'arrêter un instant sur l'évolution de ces importations ; je l'ai dit tout à l'heure, les chiffres sont là, le pic des importations selon les chiffres que nous avons, c'est l'année 2011, où pratiquement près de cent quarante mille (140 000) tonnes d'oignons ont été importées. Et cette année 2012, nous avons eu cent trente mille (130 000) tonnes d'oignons, creusant le déficit de notre balance commerciale de près de dix (10) milliards.

Oui, Honorable député, il y a eu des dysfonctionnements cette année. C'est la raison pour laquelle, en prévision de l'arrivée sur le marché de la production de l'oignon local, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Secteur Informel a convoqué le comité de pilotage sur l'oignon, le mercredi 30 janvier 2013. Il a ainsi été acté lors de cette rencontre du comité de pilotage sur l'oignon que les importations allaient être suspendues à partir du 10 février 2013, sauf pour les encours qui s'élevaient à quatorze mille neuf cent quatre-vingt-quatre (14 984) tonnes.

Honorables députés, quand le système de gel est mis en place, voilà en résumé comment ça se passe. Le comité commence d'abord par évaluer ce que l'on appelle les encours, c'est-à-dire les commandes des importateurs qui sont sur les marchés, donc toutes ces commandes qui ont été faites et qui ne sont pas encore arrivées sur le marché. Elles sont évaluées et globalement à partir de cette évaluation-là, on applique le système de gel. Donc ces encours étaient évalués à quatorze mille neuf cent quatre-vingt-quatre (14 984) tonnes. Mais, force est de constater que cette année encore, comme les années précédentes, pour souligner que c'est un problème récurrent, nous avons noté des problèmes d'écoulement de l'oignon local à cause notamment de la présence de l'oignon importé.

La conséquence c'est le décalage entre le début effectif de la mesure de gel des importations et la mise à disposition des premières récoltes de l'oignon local. Voilà ce qui explique ce dysfonctionnement. Il est dû d'abord par le fait que sur les 14 984 tonnes d'encours, seules 12 728 tonnes ont bénéficié de demandes d'importations de produits alimentaires, ce qu'on appelle les DIPA ; parce qu'il faut savoir que, avant d'importer un produit alimentaire au Sénégal, il y a une demande d'importation qui est adressée au ministère du Commerce et c'est cette demande qui permet d'importer le produit. Donc, sur les 14 984 tonnes d'encours déclarés, seuls 12 728 ont bénéficié de demandes d'importations. Toutefois, nous avons eu trois importateurs qui ont bénéficié de DIPA, pour une quantité supérieure à ce qu'ils avaient déclaré ; le Gouvernement assume et donne une transparence totale sur cette question.

Il y a eu effectivement trois importateurs qui ont eu des demandes d'importations, pour une quantité supérieure à ce qu'ils avaient déclaré dans l'encours. Deux importateurs ont bénéficié de demandes d'importations alors qu'ils n'avaient pas déclaré d'encours, et en dernier, en comparant les encours déclarés et les importations effectuées à partir des données de la Douane, il a été observé que vingt mille huit cent quatre-vingt-trois tonnes (20.883) ont été importées en faveur des mois de février et de mars, alors que le montant des encours, comme je l'ai dit tout à l'heure, était de 14 994.

C'est pour dire simplement qu'il n'y a eu que cinq mille (5000) tonnes de plus que ce qui a été déclaré dans l'encours ; quand nous parlons d'invasion avec insistance, en réalité ça ne compte que sur cinq mille (5000) tonnes. Donc la question, elle n'est pas du fait que le Gouvernement ait ouvert les frontières comme on le dit ; il n'y a eu que

cinq mille (5000) tonnes, et je rappelle qu'en 2011 il y avait beaucoup plus d'importations que ce qui s'était passé en 2012.

C'est la raison pour laquelle, conformément aux directives de Monsieur le Président de la République et aux instructions de Monsieur le Premier Ministre, des mesures hardies ont été prises pour juguler, non seulement pour cette année, mais définitivement, le problème d'écoulement de l'oignon.

Madame la Présidente,
Honorables Députés,

J'en viens maintenant aux mesures qui sont prises. Après avoir tenu la réunion du 9 avril 2013 avec les représentants des producteurs, une série de mesures ont été prises par mon département.

- D'abord la première mesure, quand nous avons vu les cinq mille (5000) tonnes de plus que ce qui a été déclaré dans l'encours, c'est que nous avons diligenté des enquêtes pour identifier l'origine de l'oignon importé. Il en est ressorti que certains importateurs avaient anticipé les importations en déstockant l'oignon déjà importé au début de la période de gel. Cela veut dire que nous avons vus à partir du 7, 8 avril, que des importateurs qui avaient payé en toute légalité leurs droits de douane ont laissé les « containers » au port, ils ont attendu après la période de gel où, bien sûr, l'offre est beaucoup plus intéressante, pour sortir les « containers » sur le marché. Ça, nous l'avons vu à partir donc de ces enquêtes.

C'est la raison pour laquelle donc certains « containers » sont sortis les 3 et 8 avril 2013, bien qu'ayant été régulièrement dédouanés avant la suspension. Donc, l'importateur a préféré payer des frais de stockage et d'emmagasiner au port et attendre le moment favorable pour le sortir. Ça, c'est une astuce commerciale ; donc on l'a constaté, il était tout à fait dans la légalité de sortir son « container ».

- Ensuite, nous avons également identifié quatorze (14) « containers » d'oignons, estimés à 2500 tonnes qui ont été importées après la suspension, mais que nous avons obligés à être réexportés vers la Mauritanie sous escorte douanière.
- Enfin, le Gouvernement a mis en place une brigade de surveillance 24h sur 24h au port et sur les marchés importants de Diamalaye et de Thiaroye pour surveiller l'entrée et la sortie, la circulation de l'oignon sur le territoire national.

Madame la Présidente,
Honorables députés,

Les problèmes d'écoulement de l'oignon local en début de campagne de commercialisation posent avec plus d'acuité la question de la nécessité du système d'attribution des demandes d'importations. Cette question n'est pas nouvelle, je le répète. C'est pourquoi mon département a retenu et a décidé une réforme de l'attribution des demandes d'importations de produits alimentaires (DIPA), avec désormais une suspension avancée de la délivrance des autorisations, pour éviter que les encours d'importations n'arrivent à la période de l'oignon local.

Pour répondre à la question de l'Honorable député Mamadou DIOP : «Qu'est-ce que nous allons faire pour éviter de tels dysfonctionnements ? », je dirais que pour la campagne 2013-2014, la période de régulation de l'oignon commencera dès le mois d'octobre. J'ai prévu de tenir, dans la région de Saint-Louis, un CRD spécialement consacré au gel, en fait à l'anticipation du gel, parce qu'il faut également se dire que le Gouvernement a la responsabilité d'assurer un approvisionnement permanent du marché.

Donc, dès le mois d'octobre, les acteurs seront réunis pour anticiper justement sur les périodes de gel et limiter les anticipations des importateurs, pour éviter ce que j'ai dit tout à l'heure : que quelqu'un puisse poser son « conteneur » au port et attendre la bonne période pour le ressortir. Nous avons également décidé d'établir une date de validité des DIPA ; désormais, elles vont avoir une durée de validité de deux mois parce qu'on ne peut pas avoir sa demande d'autorisation trois mois avant et attendre la bonne période pour commercialiser. Elles seront maintenant datées, nominatives et non cessibles.

Oui, le Gouvernement a tout à fait reconnu qu'il y a eu des failles, et nous avons pris des mesures. Nous avons changé les procédures, et nous avons également changé les hommes. Comme une grande partie de la production nationale arrive à maturité à la même période et que les capacités de SOCAGES, encore très limitées, malgré les efforts du Gouvernement, les recours aux exportations offrent un débouché porteur aux producteurs.

Honorable député Mamadou DIOP, le Gouvernement ne se limite pas seulement à geler. Vous savez que nous sommes dans un monde ouvert, le Sénégal a signé des accords internationaux de libre-échange. Naturellement, la période de gel va être maintenue, mais nous avons également décidé de prospecter d'autres pistes pour améliorer la commercialisation ; c'est la raison pour laquelle, j'ai instruit une mission

dirigée par l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations dans la sous-région.

C'est ainsi que nous avons découvert qu'en Mauritanie, il y a une demande de 6000 tonnes d'oignons par mois et en Guinée une demande de 9000 tonnes d'oignons par mois. Cela veut dire simplement que ce sont des pistes, des ouvertures que le Gouvernement offre aux producteurs pour attaquer le marché sous-régional. Evidemment, nous avons noté quelques difficultés avec le problème de la rupture des charges à Rosso et le conditionnement des sacs de 25 kg.

Madame la Présidente,
Honorables députés,

L'oignon n'a pas que des aspects sombres. Je suis allé personnellement rencontrer, le 24 mai, des producteurs dans les Niayes qui exportent de l'oignon «Mercedes». Si vous le permettez, Madame la Présidente, je voudrais montrer à la Représentation nationale à quoi ressemble cet oignon «Mercedes». Cet oignon est produit par les maraîchers du littoral de Darou Khoudoss, totalement exporté sur le marché espagnol. Ces producteurs n'ont pas de problèmes de commercialisation ; ils arrivent à écouler la totalité de leur production. Le seul problème qu'ils ont, c'est un problème d'accès à l'eau pour pouvoir augmenter leurs capacités de productions, et ils ont un rendement de soixante-dix (70) tonnes à l'hectare.

Cela veut dire simplement que l'oignon a un avenir extrêmement prometteur au Sénégal, et il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Et on me disait la dernière fois que, pour chaque hectare, le producteur a sept (7) millions de francs.

MADAME LA PRESIDENTE

Monsieur le Ministre, je vous prie de résumer puisque vous aurez l'occasion de revenir pour répondre.

MONSIEUR LE MINISTRE

Bien, Madame la Présidente. Je parlais donc des exportations qui constituent effectivement un secteur extrêmement intéressant. Maintenant les impacts...

MADAME LA PRESIDENTE

Monsieur le Ministre, s'il vous plaît ! Vous aviez quinze (15) minutes. Vous aurez tout à l'heure l'occasion de revenir pour de plus amples informations.

MONSIEUR LE MINISTRE

D'accord ! Je répondrai pour la suite. Merci beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

-3-

DISCUSSION GENERALE

Chers Collègues, je vais vous donner la liste des intervenants et leur temps de parole :

Alioune Badara DIOUF, cinq (5) minutes ;
Papa Diallo dit Zator MBAYE, cinq (5) minutes ;
Seynabou WADE, quatre (4) minutes ;
Amadou Tidiane TALLA, cinq (5) minutes ;
Yetta SOW, cinq (5) minutes ;
Cheikh Tidiane NDIAYE, cinq (5) minutes ;
Cheikh SECK, cinq (5) minutes ;
Sokhna DIENG, quatre (4) minutes ;
Aïssata TALL, cinq (5) minutes.

La parole est à notre Collègue Mamadou DIOP, auteur de la question orale, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame le Président.

Madame le Président,
Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Je vous remercie beaucoup Monsieur le Ministre, pour les informations extrêmement utiles que vous venez de nous donner. J'étais très loin de savoir qu'on perdait quarante-cinq (45) milliards de francs CFA sur cette filière par an ! Ce montant est très costaud et je pense que vous dites la même chose d'ailleurs que Diamyody BA, d'après qui, sur les 260.000 tonnes, on perdait la moitié ; alors si bien que le problème est très sérieux. En fait, vous avez bien raison de montrer ce qui s'est passé cette année. C'est vrai qu'il y a eu une goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais le problème des pertes est un problème récurrent. Donc, je me suis intéressé à l'époque à la question de savoir comment il fallait faire pour finalement assurer la pérennité de l'oignon locale toute

l'année. Et, je me suis laissé dire par les spécialistes que, en fait, le problème était simplement lié à la qualité de la semence.

L'oignon importé peut être conservé toute l'année alors que nous, notre oignon ne peut pas être conservé toute l'année. Pourquoi ? Parce que, m'a-t-on dit, il y a dans la semence, au niveau du noyau, un germe qu'il faut traiter et on m'avait aussi dit, à l'époque, que c'était possible. Je m'étais rapproché de mon collègue de l'Agriculture à l'époque, et je crois que cette question doit être poursuivie. Je suis convaincu qu'on peut régler ce problème. Il faut s'y engager avec beaucoup de déterminations.

Ensuite, Monsieur le Ministre, il me semble que ce que vous avez appelé une « technique marketing » de la part de ces importateurs qui ont importé pour cinq mille (5 000) tonnes d'oignons qu'ils avaient conservés au port, ce n'est pas du marketing simplement ; c'est un délit d'initier. Je crois qu'il faut aller au-delà de la simple remarque. D'ailleurs, j'avais demandé une commission d'enquête sur la question. Je pense qu'il faut aller beaucoup plus loin, parce que cinq mille (5 000) tonnes, je n'ai pas fait l'évaluation, mais c'est beaucoup quand même.

Pour terminer, je pense que les mesures que vous avez préconisées me paraissent tout à fait pertinentes. Les mesures techniques, des mesures réglementaires, date de validité, changement des procédures, recours aux exportations, etc. Mais, encore une fois, pour régler ce problème, me semble-t-il, il faut trouver la qualité d'oignons qu'il faut pour occuper le marché 12 mois sur 12.

Pour ce qui concerne les règles de l'OMC, peut-être que j'y reviendrai après les interventions.

Merci beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Alioune Badara DIOUF, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR ALIOUNE BADARA DIOUF

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,
Honorables Députés,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Papa Diallo dit Zator MBAYE.

MONSIEUR PAPA DIALLO DIT ZATOR MBAYE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs des Ministres,
Chers Collègues,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter parce que vous avez peut-être pris le train en marche. Vous avez donc rejoint l'équipe en plein match, apparemment vous êtes un très bon jockey ; je voudrais vous féliciter par rapport au travail extraordinaire que vous commencez à abattre à la tête de ce ministère. Je pense que la communication, elle est quand même assez audible, assez accessible, parce que... **[Passage en Wolof]**... Je pense que ce type de communication doit être pérennisé et doit être même ramifié jusqu'au niveau le plus bas de la société, parce que... **[Passage en Wolof]**... la réalité des faits, et cette batterie de mesures qui a été prise est très intéressante, notamment la validité limitée des DIPA... **[Passage en Wolof]**... Je pense aussi qu'il faut qu'on puisse avoir des stratégies de communication pour ... **[Passage en Wolof]**...

Il y a également pour moi une niche à explorer, c'est-à-dire l'exportation de l'oignon, parce que quand même... **[Passage en Wolof]**...
Je vous félicite encore et je vous encourage.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Seynabou WADE, pour quatre (4) minutes.

MADAME SEYNABOU WADE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Amadou Tidiane TALLA, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR AMADOU TIDIANE TALLA

Merci, Madame le Président.

Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Secteur informel,
Messieurs les collaborateurs des ministres,
Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je vous ai suivi le vendredi 24 mai 2013, vous affirmiez que les difficultés de la filière oignon local résultent du fait que la production de deux cent trente mille (230 000) tonnes chaque année sur le marché sénégalais, sur la période de février à août de chaque année, ne peut être consommée au Sénégal, exhortant les producteurs à accroître leur capacité d'exportation. Pour cette raison, il faut nécessairement trouver les voies et moyens pour une production de qualité et accroître les capacités d'exportation de l'oignon local en ciblant notamment la sous-région ouest-africaine et l'Europe.

Dix jours avant cette date Monsieur le Ministre, ...[Passage en Wolof]...L'amélioration des techniques de culture, l'encadrement du producteur, la construction des magasins de stockage, l'accompagnement à la commercialisation...[Passage en Wolof]...

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Yetta SOW, pour cinq (5) minutes.

MADAME YETTA SOW

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre, je voudrais m'exprimer au nom des populations de Podor sur le problème de l'oignon. Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, le Gouvernement avait pris la décision courageuse d'arrêter l'importation de l'oignon et les populations avaient applaudi parce que pour eux, c'était un baume au cœur ; ils s'étaient dit que désormais, ils allaient pouvoir vendre leur oignon comme il fallait. Vous savez que, dans le Fouta, les gens ne vivent que d'agriculture et d'élevage. Cette décision avait, comme je vous ai dit, mis du baume au cœur des populations, des braves paysans, car cela contribuait à les rassurer ; que s'ils cultivaient leur oignon, ils pourraient l'écouler sans difficulté. C'est ainsi qu'ils n'ont pas hésité à contracter des prêts et à vendre leur cheptel, en disant que la récompense serait au bout de l'effort ainsi consenti. Malheureusement, cette interdiction d'importation n'a pas été suivie d'effets et notre oignon local est laissé en rade. Ceux qui empruntent la route nationale pour aller vers Matam, par exemple,

assistent à ce spectacle désolant d'une quantité énorme d'oignons qui pourrit et qui laisse une odeur désagréable.

Monsieur le Ministre, vous avez tout à l'heure parlé de la qualité des oignons ; effectivement une collègue me disait **...[Passage en Wolof]...**et elle a parfaitement raison. Moi, personnellement, je sais que la qualité n'est bonne, mais je suis obligée de consommer cet oignon parce que c'est pour moi une façon d'aider mes parents paysans. Je pense que, Monsieur le Ministre, nous pouvons compter sur vous, pour que vous nous aidiez à avoir des semences de bonne qualité.

J'ai appris la dernière fois par la télévision que vous avez été dans mon propre village, je vous en félicite, parce que quand même vous êtes allé vous-même constater de visu les problèmes que vivent les paysans. Mais, je pense aussi, Monsieur le Ministre, que la prochaine fois, si vous décidez de partir, vous devriez informer les députés, parce que s'il y a des problèmes dans cette zone, les gens tapent sur nous ; donc, vous devrez nous prévenir la prochaine fois et cela est valable aussi pour les autres membres du Gouvernement.
Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Cheikh Tidiane NDIAYE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR CHEIKH TIDIANE NDIAYE

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,
[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Cheikh SECK, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR CHEIKH SECK

Merci, Madame la Présidente.

... [Début intervention en Wolof]...

Dans ce domaine aussi, il ya beaucoup de choses à assainir pour que vraiment ces commerçants véreux, qui se permettent de faire, excusez-moi du terme, n'importe quoi, qu'on puisse les arrêter et que l'Etat puisse prendre ses responsabilités. Que des mesures soient prises pour sauver

notre industrie, sauver nos producteurs ; je crois que c'est ça la bonne piste.

Je vous remercie

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Sokhna DIENG, pour quatre (4) minutes.

MADAME SOKHNA DIENG

Merci, Madame le Président.

Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Secteur Informel, Mesdames, Messieurs les collaborateurs du Ministre,

Nous vous souhaitons la bienvenue, Monsieur le Ministre. C'était un baptême du feu, mais j'ai l'impression que vous vous êtes bien débrouillé, nous vous félicitons. En tout cas, comme l'a dit Zator, vous avez pris le train en marche et quand je lui ai demandé à quel moment vous aviez pris fonction, il m'a répondu : « il y a à peine deux mois ». Donc, toutes nos félicitations pour le travail que vous abattez à la tête de ce département, et je suis sûre que votre passage à l'ASEPEX vous permet également d'avoir une expertise pour l'écoulement et l'exportation de nos produits locaux.

Vous avez parlé de mesures énergiques, je pense que ce sont des mesures qui tendent plus vers le structurel que vers le conjoncturel, mais, il y a des défis majeurs, Monsieur le Ministre. Le défi majeur, entre autres, c'est le changement de mentalité des consommateurs sénégalais. Vous savez que le consommateur local pose beaucoup de problèmes. Le Sénégalais, par nature, est extraverti : il ne consomme pas ce qu'il produit et il ne produit pas ce qu'il consomme ; d'où la difficulté du Gouvernement actuel, même si le Yoonu Yokkute bombe le torse de réduire les prix des denrées de première nécessité, notamment en ce qui concerne les produits importés. Bien sûr, il y a des efforts qui sont faits et nous les saluons.

Vous avez fait un diagnostic sans complaisance de la situation de la filière oignon, et vous nous dites qu'elle est, avec la filière tomate, les plus productives et elles sont, à mon avis, si tout va bien, porteuses de croissance. Je suis très séduite par l'oignon «Mercedes» et je trouve dommage que ce ne soit que les Espagnoles qui en profitent. Il faudrait faire une politique de marketing au niveau du Sénégal, pour que les ménagères Sénégalaises que nous sommes, puissions avoir accès à cet oignon «Mercedes».

Le député Mamadou DIOP a également parlé, et il a raison, je crois, de ce que vous appelez « astuces commerciales », et je trouve que Cheikh SECK a peut-être aussi raison de dire que cinq (5) mille tonnes, ça ne correspond pas réellement à ce qu'on appelle invasion. Donc, à mon avis, je suis d'accord avec lui qu'il y a plus de tonnes d'oignons qu'on ne le dit.

Je crois qu'il faudrait que vous prévoyiez des sanctions contre ces importateurs véreux, et je me demande si le deal qui existe depuis l'année dernière entre le Yoonu Yokkute et l'UNACOIS n'est pas responsable de ces manquements et de ces dysfonctionnements que vous avez remarqués. Je reviendrai également sur le sucre ; moi, j'ai toujours été contre le monopole de la CSS et je disais à l'ancien régime : « Comment un régime libéral peut-il conserver un tel monopole depuis presque l'indépendance » ? Mais, s'il y a une grosse quantité de sucre qui est, en ce moment, exposé aux intempéries en raison d'une importation peut-être frauduleuse ou non réglementaire, il y a quand même quelque chose à faire de ce côté.

En tout cas, je terminerai, Monsieur le Ministre, en vous félicitant et en vous encourageant.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Aïssata TALL, pour cinq (5) minutes.

MADAME AÏSSATA TALL

Merci, Madame le Président.

Madame le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais avant tout vous adresser mes très vives félicitations, pour la confiance dont vous avez été investie à la tête de ce ministère extrêmement important. Vous l'avez dit, vous êtes le ministre du Commerce, celui de l'Industrie et celui du Secteur Informel. Autant dire un hyper ministère. Mais moi, je suis de la vallée du fleuve et avant d'aborder les questions nationales, je commencerai par les questions locales.

Dans la vallée du fleuve, nous sommes les traumatisés de l'oignon. Traumatisés ! Lorsque nous passons et que nous voyons toutes ces quantités d'oignon, maintenant qui ont fini de pourrir, ça y est ! On les a jetées. Eh bien, nous en sommes malades ! Nous en sommes d'autant

plus malades que ce sont des femmes comme nous, sous un soleil extrêmement chaud qui viennent et qui cultivent cet oignon, et la plupart du temps avec un bébé sur le dos. Vous voyez l'effort social important qui est consenti pour qu'on arrive à cette production importante.

Alors, je vous saurai gré de ces chiffres que vous avez annoncés tout à l'heure ; bien sûr que nous y croyons, mais je pense que, aujourd'hui, nous devons dépasser la guerre des chiffres. La seule chose que nous devons retenir, c'est l'importance de la production d'oignon et de la production de tomate dans ce que nous appelons ici notre économie et sa croissance. Donc pour moi, la querelle des chiffres est une mauvaise guerre, nous allons l'enterrer et nous allons passer à autre chose. Et autre chose, c'est quoi ? C'est de partager avec vous les perspectives, vous l'avez dit, Monsieur le Ministre. Les perspectives, vous devez les tracer, vous avez déjà commencé à le faire et je voulais vous en féliciter dans quatre horizons.

Le premier d'abord, de mon point de vue, c'est vraiment ce qu'on peut appeler la production et la conservation. La production va avec la conservation ; il ne sert à rien de produire, si on ne peut pas conserver. Je sais que cela est très difficile, il faut changer la mentalité des paysans, par rapport à l'outil de conservation, mais c'est le rôle le plus déterminant dans ce que nous pourrions faire, dans ce que vous pourrez faire pour l'oignon.

L'autre horizon, c'est la prévention. Vous l'avez dit, vous savez, le commerçant, c'est un spéculateur ; son métier, c'est de voir comment est établie la règle et comment lui il fait pour contourner la règle. Si vous dites que, à partir du mois de janvier, l'importation est arrêtée, il va commencer en janvier à importer pour couvrir le mois de mars. Alors vous avez déjà pris des mesures pour la DIPA, continuez et faites de telle sorte que lorsque les importations seront arrêtées, que les commerçants soient obligés de mettre leurs produits sur le marché, pour qu'ils ne restent pas en stockage et qu'ils attendent la spéculation pour assurer le bon moment.

Un autre horizon, c'est l'exportation. Je voulais vous féliciter. Je vous ai entendu à la radio le dire. Pour la Mauritanie, les autres marchés, profitons de ce nous sommes dans un système communautaire assez ouvert pour exporter notre oignon, et je voulais vous féliciter d'avoir pris cela.

Enfin, dernier horizon : la communication et la sensibilisation. On nous a toujours dit que l'oignon local est mauvais, c'est archi faux. Nous, nous consommons l'oignon local à longueur d'année à Podor ; vous ne

trouverez pas un oignon importé et tout se fait très bien, avec les meilleurs plats. Mais moi, je vois que, quand l'hivernage arrive, on fait des séquences à la télévision contre le paludisme, avec la moustiquaire imprégnée. Quand le choléra arrive, on dit : « Lavez-vous les mains ! » et on fait une campagne : il faut faire une campagne pour le consommer local avec les oignons et avec la tomate.

Voilà ce que je voulais vous dire, Monsieur le Ministre. Madame le Président, en terminant, je rappellerai l'histoire du prophète Elie. Le prophète Elie dit : « la leçon, elle est éternelle, l'épreuve, elle est éphémère ». Nous avons subi une épreuve cette année avec les oignons, retenons la leçon pour qu'elle soit éternelle. Vous ne serez plus le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Secteur informel, mais vous serez le ministre du plein emploi et de la croissance. Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, chère Collègue.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour vingt (20) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

L'Honorable député Mamadou DIOP a parlé effectivement de la qualité de la semence. Oui, la semence est un vrai problème, mais également le soutien à l'oignon de manière générale et nous y travaillons parce que vous savez que cette année, quand même, le problème de l'oignon a été pris très au sérieux par le Président de la République d'abord, ensuite par le Premier Ministre. Et, nous avons fait un traitement spécial de l'oignon en Conseil des Ministres, pour vous dire simplement que, au niveau le plus élevé de l'Etat, cette question est traitée et nous pensons que, dans les années qui viennent, effectivement, la question de la semence, la question de la recherche d'une manière générale sur la semence de l'oignon va être engagée.

En tout cas, au niveau du ministère du Commerce, soyez convaincu que nous ferons le plaidoyer du soutien à la qualité de la semence de l'oignon. Vous avez aussi parlé de délit d'initier concernant les commerçants. Vous savez, quand il y a une crise, un Etat y va vraiment avec toute la démarche, toute la pédagogie, mais en y allant vraiment fermement ; et je puis vous assurer que cette question ne se répétera plus. Nous avons déjà pris des sanctions au sein même du ministère, et

je peux vous assurer que l'Etat compte naturellement assainir l'espace, pour que les populations sénégalaises ne soient plus victimes.

Vous savez, nous sommes de fervents défenseurs de la réduction du déficit de la balance commerciale. Nous exportons aujourd'hui 1000 milliards et nous importons 2000 milliards ; nous avons pratiquement un déficit qui est structurel et cette question de la réduction du déficit est un chantier sur lequel nous travaillons. Et, la question de délit d'initier, nous sommes en train de le regarder, parce que vous savez, ce sont des pratiques qui ne sont pas nouvelles. Mais, soyez rassurés que sur cette question-là, nous allons continuer en tout cas à être extrêmement fermes.

L'honorable député Alioune Badara DIOUF a parlé de la qualité de la semence, mais aussi de quelque chose de très important, qui est en fait la spéculation des producteurs locaux quand l'oignon importé ne l'est plus. Vous savez actuellement, Madame la Présidente, c'est le point que je voulais évoquer tout à l'heure, mais mon temps de parole était épuisé ; la situation du marché actuel, c'est qu'il n'y a plus d'oignons importés sur le marché. Aujourd'hui, il n'y a plus que l'oignon local sur le marché sénégalais et pourtant, comme vous l'avez dit, le prix n'a pas beaucoup varié, le consommateur sénégalais n'a pas senti une forte baisse du prix de l'oignon sur le marché. Donc, c'est une question.

La sensibilisation sur le consommer local oui, mais la sensibilisation également sur le patriotisme économique, la citoyenneté économique est une question également essentielle, parce que le producteur sénégalais a tendance, quand l'Etat protège, à augmenter ses prix. C'est valable sur l'oignon, mais aussi sur d'autres produits. Je pense que vous avez tout à fait raison de dire que si nos producteurs ne baissent pas les prix, effectivement cette difficulté-là serait une difficulté réelle.

Je disais tout à l'heure que, actuellement le prix du marché de l'oignon, le prix au producteur est de 130 francs en moyenne le kilo, contre 80 à 90 francs en début de campagne, quand nous avons eu les difficultés qui ont été évoquées tout à l'heure. Actuellement, l'oignon se vend correctement sur le marché et c'est pratiquement une augmentation de 60% entre la période de la production au mois de février et maintenant. En ce moment, c'est l'oignon local qui occupe le marché.

L'Honorable député Papa Diallo dit Zator MBAYE a parlé de l'oignon «Mercedes» et également des exportations. Oui, le marché sous-régional de l'UEMOA exporte chaque année quatre cent mille (400 000) tonnes d'oignons ; j'ai pris seulement le cas de la Mauritanie et de la Guinée, où nous avons eu six mille (6000) tonnes par mois ici, et neuf

mille (9000) tonnes par mois là-bas, ce sont ces deux seuls pays. Mais, si nous prenons la Côte d'Ivoire, le Bénin, tous les pays de l'UEMOA, nous avons quatre cent mille (400 000) tonnes d'oignons qui sont exportées par ces pays de l'Europe ; évidemment, c'est une mine commerciale extrêmement intéressante pour nos producteurs et le Gouvernement va accompagner justement les producteurs sénégalais à investir sur ce marché. Et, nous avons même prévu d'ailleurs, dans la zone de Rosso, de construire un marché de commercialisation de l'oignon en particulier et des légumes en général, parce que nous voulons également que dans le département de Podor, en plus de l'oignon, nous ayons également la patate douce qui est produite.

Et la patate douce produite est exportée en Mauritanie, transformée en biscuit et réexportée au Sénégal. Donc là aussi, ce sont vraiment des contradictions économiques que nous avons constatées et sur ces questions-là, le Gouvernement est en train de travailler sur la construction d'un marché à Rosso, comme cela a été fait à Guia et également à Oubé où nous avons actuellement un chantier, des magasins de stockage qui sont en train d'être construits. Donc, effectivement, la capacité de l'ASEPEX sera renforcée pour améliorer justement.

L'homologation de l'oignon, oui ! Le Gouvernement travaille actuellement, en plus des trois (3) denrées que vous avez évoquées tout à l'heure : le sucre, le riz, et l'huile, sur quinze (15) autres produits qui entrent dans la consommation des Sénégalaises et des Sénégalais. Naturellement, le comité national de suivi travaille sur ces produits-là. Je peux vous assurer que nous faisons également des propositions et nous vérifions s'il faut les homologuer pour permettre aux consommateurs sénégalais de tirer profit de ces protections de l'Etat ; parce que, quand l'Etat met en place des mécanismes de protection, il faut quand même que le consommateur, le citoyen sénégalais puisse y trouver son compte. Mais, malheureusement, quand on laisse le marché ouvert, généralement les producteurs ne font pas bénéficier le consommateur de ces avantages.

Je remercie madame le député Seynabou WADE, pour les encouragements et les recherches également qu'elle a faites sur l'oignon. Oui, les magasins de stockage, aujourd'hui, nous avons un certain nombre de magasins qui sont en construction, nous avons quarante-cinq (45) magasins déjà achevés et livrés sur un financement du BCI ; nous avons cinq en construction actuellement avec un financement de l'Union Européenne, donc il faut calculer le coût qui est de 400 millions. Nous avons dix (10) en construction sur financement du

BCI et deux autres aujourd'hui sont en train d'être achevés avec le PDMAS ; donc si vous allez dans le département de Podor, toujours à Guia, vous verrez là-bas un excellent bijou vraiment de commercialisation et de stockage pour l'oignon, et ce modèle va être répété en tout cas dans les différents endroits de production d'oignons et ce sont des marchés d'un coût de 150 à 200 millions. Donc vous voyez bien, le Gouvernement est en train d'accompagner les producteurs dans leurs capacités de stockage des produits.

Madame le député de Podor, oui, j'ai été effectivement à Podor que j'ai visité ; j'ai vu des scènes de désolation concernant l'oignon, cela il faut le reconnaître. Je crois que le Gouvernement a dès le premier jour constaté vraiment une crise sur l'oignon. Nous avons parlé aux producteurs et ils nous ont vraiment fait part des difficultés qu'ils avaient et nous pensons que la solution, elle est dans ce que nous avons dit comme mécanismes. Il faut d'abord les aider à améliorer les techniques culturales, à suivre les itinéraires culturels, les améliorer également dans la conservation, la commercialisation et sur les marchés sous-régionaux. Je pense qu'en y allant, c'est quelque chose qui peut permettre à la filière oignon d'aller de l'avant.

Il y a également une voie que le Gouvernement a ouverte sur l'oignon et sur laquelle nous n'avons pas encore fait beaucoup d'efforts : c'est la transformation. Quand j'ai rencontré le Directeur général de Nestlé, qui travaille sur des centaines de milliards, dans plusieurs pays, sur le bouillon, il nous dit qu'il importe la poudre d'oignon de l'étranger ; mais, c'est également l'occasion de lancer un appel au secteur privé national, pour installer des unités de transformation de l'oignon, puisqu'il y a un marché qui est réel sur plusieurs pays. Et là aussi, c'est un appel qu'il faut lancer à l'entrepreneuriat national pour aider cette production-là à aller au-delà des techniques classiques de production et de commercialisation et de créer de la valeur ajoutée. Et, nous pensons également que c'est une voie sur laquelle on peut s'engager pour les prochaines années.

Le député Cheikh NDIAYE, qui connaît très bien le secteur a parlé de chiffres. Concernant les chiffres sur la production, parfois nous avons un problème de statistiques, nous le reconnaissons. Donc, nous sommes très prudents quand il faut peut-être donner des chiffres sur les pertes. Actuellement, nous avons des producteurs qui ont stocké leur oignon au centre de stockage de Mpal ; c'est également des constats que nous avons.

Le député Cheikh SECK a également parlé des chiffres. Les cinq mille (5000) tonnes, ce sont les chiffres issus d'un dysfonctionnement, mais il

peut arriver que des producteurs ou des importateurs amènent de l'oignon local en anticipant, c'est-à-dire en payant tous les frais, en étant tout à fait en règle, mais l'arrivée de leur oignon sur le marché coïncide avec l'arrivée de la production locale. Donc ça, c'est une anticipation qui a été faite. Vous me dites qu'il faut les sanctionner ; il faut également regarder la base juridique de la sanction. Je pense qu'il y a des avocats parmi vous, mais quelqu'un qui fait sa demande d'autorisation en bonne et due forme, qui importe son produit en bonne et due forme, qui paie ses taxes en bonne et due forme et qui laisse son container au port et qui attend le bon moment pour le sortir, ce n'est pas interdit par la loi.

Maintenant, ce qu'il faut faire, c'est encadrer tout cela pour éviter pareille situation. Et c'est pourquoi dès le mois d'octobre, on prépare la procédure de gel, pour justement avoir une visibilité sur tous ces, excusez-moi du mot, « petits malins » qui essaient de jouer avec le système ; et c'est cela qui nous permettra d'éviter ces dysfonctionnements-là.

Le sucre, ce n'était pas trop l'objet de la rencontre donc je ne vais pas prendre trop de temps sur cela, mais, nous avons aussi un dossier sur le sucre. Je pense que vous avez suivi les missions du Gouvernement, qui subissent également la même procédure de demande d'autorisation de produits à importer. Aujourd'hui, nous avons stoppé tout ce qui est importation de sucre, parce que comme vous l'avez dit, la construction d'un pays, c'est également la création d'entreprises et d'unités industrielles. Je pense que nous ne pouvons pas développer notre pays si nous mettons tout sur la base de l'importation.

Nous avons besoin d'avoir des capitaines d'industrie. Nous l'avons aujourd'hui dans le secteur des télécommunications, il est heureux de l'avoir dans le domaine du sucre, mais il faut également l'avoir dans d'autres secteurs, parce que c'est cela qui permettra de créer des richesses et des emplois.

Madame le député Sokhna DIENG a parlé de changement de mentalité qui prend du temps, qui est long, parce que le consommateur local, effectivement, c'est un chantier sur lequel tout le monde est invité, sur lequel également le ministère travaille.

Madame le député Aïssata TALL a parlé du traumatisme de l'oignon. Oui, tout à fait, nous avons été à Podor, nous avons vu. Les quatre pistes que vous avez évoquées, Madame le député, sont extrêmement intéressantes. Concernant la production et la conservation, le Gouvernement a engagé des chantiers importants de construction de magasins de stockage. Mais, il faudra inviter, et là, les députés qui nous

ont reproché d'aller dans des zones sans les informer ont raison. *Mea culpa*, la prochaine fois nous allons vous saisir. Parce que nous avons besoin également de mobiliser les élus du peuple pour sensibiliser les populations et les producteurs à aller vers ces sites de stockage, puisque ce n'est pas toujours évident ; vous avez un magasin qui est là, mais ils n'y mettent pas les produits. Je pense que vous pourrez nous aider dans ce sens.

Le deuxième chantier, c'est la prévention. Nous allons travailler sur la question, et sur celle des exportations, comme vous l'avez dit tout à l'heure, sur le marché mauritanien et le marché guinéen, et la communication et la sensibilisation qui sont des chantiers extrêmement importants.

Madame la Présidente, je ne sais pas s'il me reste encore quelques minutes. Oui, je voulais simplement dire que ce dossier de l'oignon, il fait partie d'un chantier qu'on peut résumer en trois (3) grands chapitres :

- le Gouvernement a pour ambition d'assurer l'autosuffisance alimentaire sur les produits essentiels ; l'oignon en fait partie. Le Sénégal peut effectivement le faire ;

- la tomate, nous y arrivons, mais malheureusement, nous avons eu cette année, avec la bactériose, pratiquement la moitié de la production qui a été décimée. Quarante mille (40 000) tonnes ont été produites, mais qui ont toutes été achetées, et les producteurs de Dagana à qui j'ai rendu visite ont eu à vendre la totalité de leurs productions ;

- sur le riz, nous avons un objectif en 2017 d'avoir au moins un million de tonnes de riz pour éviter d'importer huit cent mille (800 000) tonnes chaque année.

Cela, c'est un package, va-t-on dire, dans le chantier d'autosuffisance alimentaire qui nous permet de réduire fortement le déficit de notre balance commerciale qui est aujourd'hui estimé à mille cinq cents (1500) milliards de francs.

Le deuxième pilier du chantier d'amélioration du pouvoir d'achat du Sénégalais, c'est la baisse des prix des denrées de première nécessité, comme certains d'entre vous l'ont évoqué, mais également, l'amélioration des revenus des Sénégalais, des salariés par la baisse de la fiscalité : cela permet aujourd'hui à tout salarié sénégalais d'avoir un gain de quinze (15) mille à quatre-vingt-dix (90) mille francs ; et chez les paysans, pour améliorer leurs revenus. Et, vous avez vu que l'année dernière le Gouvernement, par une fixation des prix, a permis aux acteurs de l'arachide d'engager près de cent (100) milliards de francs dans leurs comptes.

Cela veut dire simplement qu'en baissant les prix des denrées de première nécessité, en assurant une politique agricole qui permet d'assurer l'autosuffisance alimentaire, et en améliorant les revenus des paysans et des salariés sénégalais, nous arriverons à faire ce qu'on appelle le package du pouvoir d'achat pour permettre aux Sénégalais de vivre mieux. Et ces chantiers-là, je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de les rappeler, ce sont les chantiers sur lesquels travaille le Gouvernement, aujourd'hui, pour permettre aux Sénégalaises et aux Sénégalais de vivre mieux.

Madame la Présidente, je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Est-ce que notre collègue Mamadou DIOP souhaite reprendre la parole ? Donc, la parole est à notre collègue Mamadou DIOP, auteur de la question pour trois (3) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame la Présidente.
Monsieur le Ministre,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, cher Collègue.
Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre. Nous vous félicitons, et nos vœux vous accompagnent !

Chers Collègues, nous allons encore suspendre la séance, pour deux (2) minutes, le temps de laisser le Ministre de l'Agriculture s'installer.
La séance est suspendue, pour deux (2) minutes. Merci.

-4-

SUSPENSION DE LA SEANCE